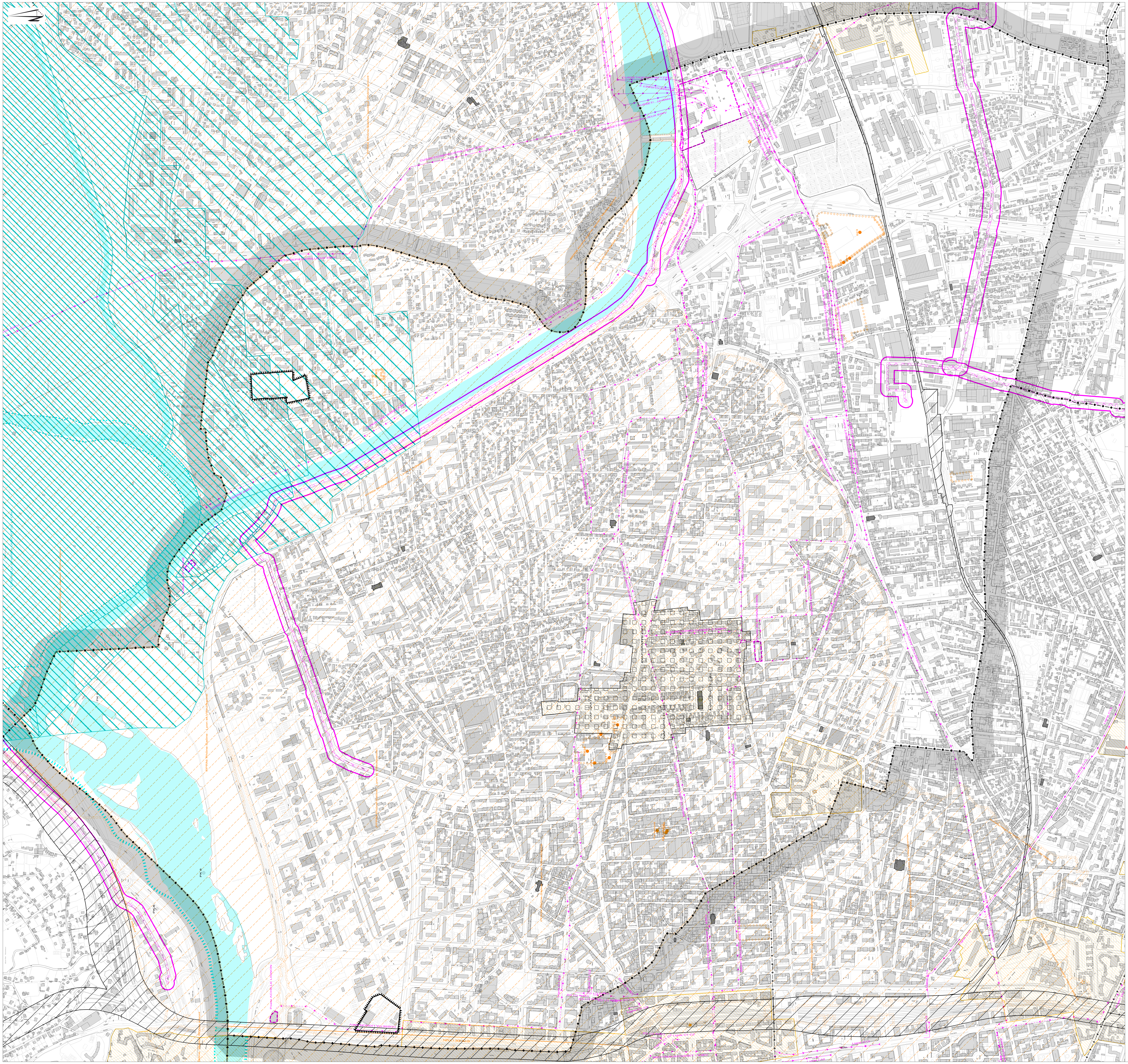

- A2-Dispositif d'irrigation
- A4-Conservation Eaux
- A5-Canalisations Assainissement
- A5-Canalisations Eau
- A9-Zone Agricole Protégée
- AC1-Monuments historiques classés
- AC1-Monuments historiques inscrits
- AC2-Sites Naturels Classés
- AC2-Sites Naturels Inscrits
- AC4-Patrimoine architectural et urbain
- AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone
- AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone d'isolement
- AR5-Ouvrages militaires terrestres
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché
- AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné
- EL3-Navigation Halage
- EL3-Navigation Marchepied
- EL7-Servitudes d'alignement
- EL11-Interdiction d'accès Voie express
- I1-Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
- I4-Lignes souterraines Electricité
- I4-Lignes aériennes Electricité
- I4-Poste Electricité
- JS1-Installations sportives
- Navigation Points kilométriques
- PM1-Risques naturels PPR
- PM2-Installations classées
- PM2-Installations classées Zones Piézomètres
- PM3-Risques technologiques
- PT1-Transmissions radio-électriques électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
- PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone secondaire
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale
- PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau
- PT2-Altitudes NGF
- PT3-Lignes téléphone et télégraphe
- T1-Voies ferrées
- T5-Aéronautique Dégagement
- T5-Altitudes NGF
- T8-Aéronautique électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
- T8-Aéronautique électromagnétiques Zone de protection
- T8-Altitudes NGF
- T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire
- T8-Aéronautique Obstacle Zone secondaire
- T8-Aéronautique Obstacles Zone spéciale
- T8-Aéronautique Obstacles Faisceau

- Commune
- Arrondissement

Attention tracé tourné

PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU -H

DECLINAISON
COMMUNE

MISE A JOUR N°10

2025

VILLEURBANNE

ANNEXE

C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MJ10_SV-SERVITUDES_C_OFFICIEL_VILLEURBANNE 143-173540

MÉTROPOLE GRAND LYON

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise